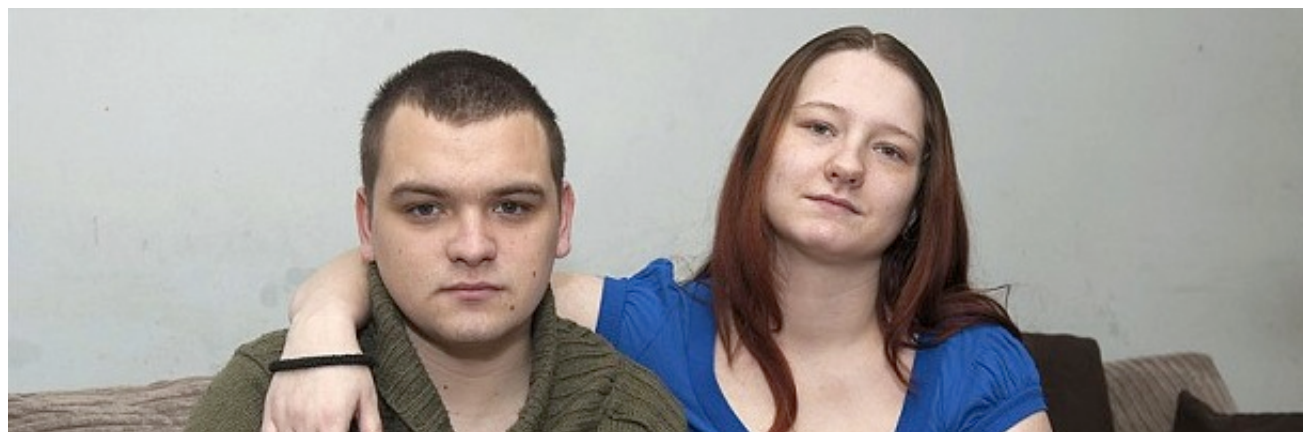


## Une adoption homosexuelle qui tourne mal

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 2 avril 2013



*Andy et sa compagne, enceinte de leur troisième enfant.*

Il y quelques jours le Salon beige [évoquait](#) rapidement l'affaire de ce jeune homme britannique victime

d'abus – notamment sexuels – de la part de son père adoptif et du compagnon homosexuel de celui-ci. La victime, Andrew Cannon, a fini par obtenir une indemnisation judiciaire de 25.000 livres l'an dernier au bout de 5 ans de procédure, tandis que David Cannon (54 ans aujourd'hui) et John Scarfe (31 ans) furent tous deux condamnés à 30 mois de prison en 2006 pour avoir incité un enfant à des actes sexuels, une peine qu'ils ont purgée.

C'est un cas qui mérite d'être un peu creusé – par la volonté même d'Andrew Cannon qui a renoncé à l'anonymat pour pouvoir alerter les médias sur cette réalité : les services sociaux, qui

avaient été avertis de manière répétée et par l'enfant, et par sa mère, Elaine Moss, des abus dont il était victime, ont choisi de ne rien faire pour ne pas apparaître comme ayant « stigmatisé » des homosexuels : « **Si mon père adoptif avait été dans une relation hétérosexuelle mes plaintes auraient été entendues plus tôt** », a-t-il dit. Il s'estime victime du « **politiquement correct** », se voyant obligé à plusieurs reprises à retourner chez son père adoptif jusqu'au moment où il a fini par tomber sur un travailleur social qui a accepté de vérifier ses accusations, alors qu'il venait d'être battu par Scarfe : c'était en août 2004, au bout de 7 ans de souffrances, qu'Andy était enfin placé dans un autre foyer.

On en sait davantage aujourd'hui de cette affaire dont parle la presse britannique depuis plusieurs années, puisque le rapport interne de 160 pages des services sociaux de la ville de Wakefield concernant l'affaire Cannon vient d'être communiqué à ses avocats ; Andrew Cannon a décidé d'en faire état. C'est une histoire effroyable qui se dévoile...

Le rapport signé Patrick Ayre, spécialiste de la protection de l'enfance, accuse les services sociaux de « folie et d'erreurs de jugement grossières » qui ont conduit à exposer Andy Cannon à un « risque significatif » en ratant six occasions qui auraient pu permettre de le sauver de ses agresseurs.

Pire : le dossier du garçon établi par les services sociaux était incomplet, « fragmentaire », certains détails étant même « censurés » pour éviter qu'ils soient connus, a constaté Patrick Ayre. Tout a été fait pour les gommer de manière à le forcer à retourner chez son père adoptif malgré les risques de violence et les allégations d'avances sexuelles de la part de Scarfe. D'autant que le garçon accusait Cannon et Scarfe de l'avoir forcé à consommer Ecstasy et cannabis avant d'abuser de lui.

Les services sociaux n'avaient rien trouvé de mieux que de diagnostiquer des troubles du comportement chez le garçon à qui l'on a prescrit des médicaments anti-psychotiques.

L'idée : il ne fallait pas accuser un homme homosexuel de ces violences de peur de jeter l'opprobre sur l'adoption gay...

Une fois l'affaire tirée au clair, la véracité des accusations d'Andy a été établie grâce à l'enquête judiciaire qui a abouti à la condamnation pénale de son père adoptif et de son compagnon (les photos deux hommes sont [ici](#)) en 2006. Mais entretemps, Andy Cannon raconte qu'il s'est plusieurs fois réfugié dans l'abus de stupéfiants et il a même fait six tentatives de suicide pour tenter d'échapper à sa souffrance.

Tout a commencé avec l'adoption d'Andy en 1997 : il avait alors huit ans. David Cannon obtint alors le droit d'adopter le fils d'Elaine Moss, alors même qu'il avait été précédemment été condamné et mis à l'épreuve pendant douze mois pour l'avoir agressée, pour possession de cannabis et pour recel d'un ordinateur volé. La mère avait à ce moment-là accusé David Cannon d'avoir abusé sexuellement de son fils. Première erreur des services sociaux, qui refusèrent d'en faire part à la cour chargée du dossier d'adoption.

David Cannon a fait l'objet d'une nouvelle plainte pour abus sexuels en 2002, date à laquelle il a

commencé une relation avec un homme gay ; puis un autre homme, Andrew Scarfe a emménagé chez lui et aussi bien Elaine Moss que le petit Andy se sont plaints à plusieurs reprises de ce que la paire lui faisait subir. Aux abus sexuels s'ajoutaient les coups et les menaces, Andy avouant aujourd'hui qu'il avait pensé plusieurs fois qu'il serait un jour tué par son père adoptif et le compagnon de celui-ci.

En fait les abus sexuels avaient démarré alors qu'Andy avait seulement 9 ans, en 1998, date à laquelle son père adoptif avait commencé à voir des hommes sans dire à Andy ni aux sœurs de celui-ci qu'il avait des relations homosexuelles avec eux, affirmant simplement qu'ils venaient habiter chez lui pour un temps.

**• *Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)***

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)